





FORMATION EDUCATEURS SPORTIFS SPORT-SANTE NIVEAU 1

En collaboration avec le Comité Régional Olympique et Sportif et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'Ile de France, le CDOS (Pierre-Philippe Bureau, président), et la DDCS de l'Essonne (Docteur Colette Nordmann), vous invitent à participer à la prochaine session de formation "Educateur sportif sport-santé de niveau 1".

Elle s'adresse aux éducateurs <u>diplômés</u> (diplôme d'Etat ou titre fédéral), et est accessible - pour apport de connaissances - aux bénévoles dirigeants diplômés des associations sportives, en fonction des places disponibles.

Chaque session se déroule en 2 temps :

- Formation à distance à partir de fichiers classés par thèmes (prévoir environ 20h de travail),
- En présentiel durant 2 journées (15h au total).

Cette formation permettra aux participants dont l'évaluation est satisfaisante d'obtenir une attestation d'assiduité et de réussite, et au club et à l'activité encadrée d'être référencés sur le site lasanteparlesport.fr

En outre, il conviendra pour les éducateurs diplômés fédéraux (non-diplômés d'Etat) de se rapprocher de leur fédération respective pour la question de la reconnaissance de la formation pour l'encadrement d'activités entrant dans le champ du « sport-santé », les fédérations étant décisionnaires pour avaliser toute validation.

Session des 11 et 12 octobre 2019 :

Le vendredi 11 octobre à MENNECY,

Salle de réunion - Maison Départementale des Comités Sportifs, 62bis Boulevard Charles de Gaulle.

Le samedi 12 octobre à BURES SUR YVETTE,

Salle jaune - « la Grande maison », 69 rue Charles de Gaulle.

Frais de formation: 50€ à verser au moment de l'inscription
Le règlement des frais de formation par chèque à l'ordre du CDOS Essonne
ou par virement (RIB fourni sur demande) valide l'inscription.

Remboursement possible en cas d'annulation plus de 15 jours avant l'échéance, puis avec retenue de 50% si désistement tardif.

T.S.V.P 🦫



ESSONNE

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE L'ESSONNE

Programme sommaire

Jour 1:

- Questions quizz sous forme de questionnaire à choix multiples (évaluation initiale),
- Présentation et pratique de Tests pour l'évaluation de l'état de forme avec matériel spécifique,
- Données sur la motivation des pratiquants,
- Présentation du projet personnel d'activité sport-santé (à rédiger sur une à deux pages et à remettre aux formateurs avant le présentiel),
- Sécurisation des pratiques.

Jour 2:

- Réponses aux questions suite à l'étude des fichiers de formation transmis.
- Simulation de Parcours de santé selon certaines situations et pathologies chroniques sous forme de jeu de rôles,
- Ateliers d'APS pour différentes populations cibles en prévention primaire et tertiaire,
- Evaluation finale sous forme de QCM.

Dès votre inscription, vous serez destinataire des documents où les contenus de formations sont regroupés par thèmes et notions essentielles à connaître.

A partir de leur consultation, il vous sera demandé de transmettre vos éventuelles questions sur les sujets que vous souhaiteriez voir approfondir pour préparer au mieux les 2 jours en présentiel.

Pré-requis:

Nous insistons sur la nécessité d'un investissement conséquent pour le travail sur les contenus théoriques, indispensable pour une <u>prise en charge efficiente</u> <u>des pratiquants aux profils spécifiques orientés sur avis médical</u>.

De plus, une activité d'encadrement sportif régulière doublée <u>d'un projet en</u> <u>direction de public(s) « sport-santé »</u> est nécessaire pour satisfaire aux critères de validation, ainsi que <u>l'attestation de réussite ou recyclage PSC1 de moins</u> de 3 ans.

Enfin, la formation validée à elle seule (sans autre titre fédéral ou d'Etat) ne donne pas les prérogatives d'encadrement en APS.

Chaque participant amènera les deux repas de midi pris sur place.

Un échange sera instauré à partir de la composition nutritionnelle de ces déjeuners.

Matériel à prévoir pour les 2 jours de présentiel :

- tenue de sport
- eau
- matériel d'écriture.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE L'ESSONNE